



Rubsaart/UNEP/Still Pictures

Un ouragan dans le lecteur des assurances

MINDY LUBBER décrit la menace toujours plus grande du changement climatique pour les assureurs et leurs clients

L'ouragan Katrina a rappelé de façon poignante que les assureurs, les gouvernements et les consommateurs courent des risques énormes en raison des dommages sans cesse plus importants causés par les ouragans et autres phénomènes climatiques. Même si aucune tempête ne peut être attribuée au réchauffement de la planète, l'élévation générale de températures sera vraisemblablement, au cours des décennies à venir, à l'origine des phénomènes climatiques graves plus nombreux, tels qu'ouragans, inondations, orages accompagnés de grêle, feux grégeois, sécheresses et vagues de chaleur. A moins que les assureurs et les législateurs ne prennent des mesures pour relever ce défi toujours plus grand, les compagnies d'assurance, les pouvoirs publics et les populations subiront des pertes financières encore plus lourdes à l'avenir.

Le secteur des assurances est menacé par une violente tempête due à la hausse générale des températures, aux pertes plus importantes imputables

au climat et au fait que de plus en plus de personnes vivent dans des conditions dangereuses. Les assureurs et les législateurs ne se sont pas bien préparés aux phénomènes climatiques qui, d'après les scientifiques, vont s'intensifier avec le réchauffement de la planète.

Aux Etats-Unis, la National Association of Insurance Commissioners (NAIC) a dû reporter, à cause de l'ouragan Katrina, une réunion qu'elle prévoyait de tenir en septembre à la Nouvelle Orléans pour discuter des incidences des changements climatiques. Cette réunion aura lieu en décembre à Chicago.

De nouvelles restrictions

Même avant l'ouragan Katrina, les particuliers et les milieux d'affaires de nombreuses régions des Etats-Unis voyaient les primes augmenter, les prestations diminuer et la couverture des risques se réduire du fait de l'inflation des dommages liés aux phénomènes climatiques. Un nouveau rapport

établi à la demande de trois experts du secteur des assurances par le Ceres – réseau d'investisseurs institutionnels, de compagnies d'assurance et d'organisations environnementales basé aux Etats-Unis – tire la sonnette d'alarme. Si les tendances actuelles se poursuivent, les polices multirisques habitations et professionnelles deviendront bientôt inabordable. Le gouvernement fédéral et les Etats peuvent s'attendre à devoir assumer une plus grande part de responsabilité financière du fait qu'ils deviennent de plus en plus des « assureurs de dernier recours », les assureurs privés limitant encore davantage leur couverture et se retirant d'un plus grand nombre de marchés.

L'impact économique

Le rapport indique que les pertes assurées contre les catastrophes d'origine climatique – celles qui représentent plus de 1 milliard de dollars de dommages – ont augmenté de 15 fois ces trente dernières années. Le nombre des phénomènes d'origine climatique et leurs incidences économiques augmentent. Les biens assurés et les pertes de biens – respectivement 45 et 107 milliards de dollars en 2004 – augmentent même plus rapidement que les primes, l'inflation, la population ou l'économie. Des assureurs individuels de quatre continents se sont organisés dans le cadre de l'Initiative des Nations Unies pour les services financiers, exprimant leur préoccupation face aux changements climatiques. Des sociétés des pays suivants y participent ►

: Allemagne, Australie, Autriche, Canada, Corée du Sud, Espagne, Fédération de Russie, France, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse et Thaïlande. Plus frappant encore, les ré-assureurs Munich Re et Swiss Re ont commencé à examiner comment les changements climatiques affecteront à l'avenir leurs investissements et les polices qu'ils couvrent.

Quelques assureurs américains et d'autres acteurs concernés ont également exprimé leur préoccupation. Toutefois, dans un bref document préparé en 1999, l'Association américaine des assurances (AIA) estimait que la menace représentée par le réchauffement de la planète était un problème relativement mineur et, jusqu'à présent, aucune des compagnies américaines d'assurance primaire n'a pris position ou fait des recommandations à ce sujet. Pour la première fois, à la réunion de décembre, le secteur américain des assurances examinera de façon approfondie les effets des changements climatiques sur son fonctionnement.

Selon de nombreuses études, l'élévation générale des températures due à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre alourdira les charges financières des assureurs partout, y compris aux Etats-Unis. Un rapport préparé en 2004 par l'Association des assureurs britanniques conclut que, dans le cas de fortes émissions de gaz à effet de serre (c'est-à-dire si les niveaux de dioxyde de carbone sont deux fois plus élevés que ceux d'aujourd'hui, comme le prédisent de nombreux modèles climatiques) les assureurs pourraient être amenés à augmenter leur capital de 90 %, ce qui aurait pour conséquence une hausse sensible des primes et d'autres pénalités pour les consommateurs. Dans le cas d'émissions peu importantes (niveaux de dioxyde de carbone de 40 % supérieurs à ceux d'aujourd'hui), les pertes ne représenteraient que le cinquième.

De nouveaux défis

Les dommages à verser par suite de catastrophes climatiques deviennent de plus en plus imprévisibles, en particulier à mesure que les assureurs des Etats-Unis et d'autres pays industrialisés s'implantent vigoureusement sur des marchés en plein essor tels que la Chine et l'Inde, qui présentent des risques supplémentaires. Avec un taux de croissance trois fois plus important que celui des pays industrialisés, le volume des primes des pays en développement représentera la moitié du total mondial dans les années qui viennent. L'absence de normes de construction et d'autres facteurs rendent ces pays beaucoup plus vulnérables aux coûts et autres impacts du changement climatique.

Les mesures suivantes s'imposent :

- Les assureurs doivent recueillir des données plus détaillées sur les pertes liées au climat, intégrer la modélisation climatique dans leurs analyses des risques, analyser les incidences des changements climatiques sur leurs affaires et leurs investissements, partager les résultats avec les actionnaires et, enfin, encourager une action politique pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- Les législateurs doivent inclure les risques liés au climat dans l'analyse de solvabilité des compagnies d'assurance et d'impact sur le consommateur; revoir les conditions ouvrant droit à assurance pour que les risques liés au climat puissent être couverts; encourager les assureurs à recueillir des données plus complètes sur les dommages; améliorer la modélisation des catastrophes; évaluer la vulnérabilité des investissements des assureurs et voir si le capital et l'excédent suffisent en cas de phénomènes climatiques extrêmes.

- Les gouvernements doivent favoriser le partenariat public et privé et y participer pour répartir les risques en matière d'assurance; évaluer globalement leur capacité financière à faire face aux catastrophes dues au climat; réduire les pertes en améliorant les systèmes d'alerte rapide, en planifiant mieux l'utilisation des terres et en prenant d'autres mesures; et – en Chine, en Inde, aux Etats-Unis et en Australie – adopter des politiques visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Joel Ario, Administrateur en assurance de l'Etat d'Oregon et Vice-Président de la National Association of Insurance Commissioners (NAIC) des Etats-Unis, estime que les assureurs doivent faire davantage pour évaluer leur vulnérabilité financière toujours plus grande face aux risques résultant des changements climatiques. « Le secteur des assurances joue un rôle primordial en identifiant et en quantifiant les risques de catastrophes, permettant ainsi de prévoir des mesures pour prévenir les dommages et limiter l'étendue des risques » dit-il. « Les réassureurs, qui interviennent lorsque les pertes sont lourdes, se sont impliqués dans les problèmes climatiques; en revanche, les assureurs primaires, auxquels les assurés font appel lorsque des catastrophes les frappent, ont encore beaucoup à faire ».

Bien que les compagnies d'assurance aient mis longtemps à saisir la signification du réchauffement de la planète, des investisseurs institutionnels ouvrent la voie pour traiter ce problème. Selon Jack Ehnes, Directeur général du Programme de retraite des enseignants de l'Etat de Californie – une des caisses de retraite les plus importantes des Etats-Unis avec 118 milliards de dollars – « les investisseurs commencent à se préoccuper des risques financiers des changements climatiques : ils s'intéressent tout particulièrement au secteur des assurances si directement exposé aux conséquences matérielles du réchauffement de la planète. Les assureurs doivent prendre des mesures énergiques pour comprendre et évaluer l'énormité des tâches qui les attendent. » ■

Mindy Lubber est Président du Ceres, qui contrôle le Réseau des investisseurs sur les risques climatiques. Ce réseau, constitué par plus de 50 investisseurs institutionnels aux Etats-Unis et en Europe, gère collectivement plus de 2 700 milliards de dollars

